



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

4.11 Zonage

Le Vignau



UB; UBa

UC; UCa

UE

UX

2AU (2AU1a; 2AU1b; 2AU1c; 2AU2)

A

Limite communale

Limite parcellaire

Subdivision fiscale

Bât dur

Bât léger

Cours d'eau

Etang, lac

Cimetière

Piscine

Ax

N

Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article R151-35

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine bâti

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager

Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager

Zone d'application de l'article L.111-6 du code de l'urbanisme

Emplacement réservé

Espace Boisé Classé

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 - patrimoine paysager

Secteurs soumis à des risques incendie de forêt (Aléa Fort)

Canalisation de gaz

Seuil des effets irréversibles (IRE) autour de la canalisation de gaz

Emplacement réservé

Code	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1K	Commune	Élargissement de la voirie	338m²

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Prescrit le :
8/12/2014
Modifié le :
18/12/2023

Arrêté le :
29/04/2019

Approuvé le :
2/03/2020

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 mars 1962
33 130 Begles

Agence
METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE

PLAN N°
11
ECHELLE
1/5 000